

« Système maraîchage bio

100% vente directe»

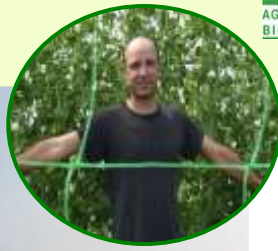


Les « pommes d'Amour » chez Cédric CLEMENT

« je souhaite développer la production de légumes en secteur péri-urbain, vendus localement et qui me permette d'en vivre ».

Références maraîchage AB Jura

Actualisation 2020



Structure individuelle : 1 UTH

2,35 ha de SAU pour 0,5 ha de légumes (40 espèces cultivées), 10 ares de petits fruits, 25 ares de blé, 50 ares d'engrais vert

Les matériels de l'exploitation

- 1 tracteur de 60 CV 4 roues motrices + 1 benne
- 2 actisols (décompacteur, déchaumeur) + 1 fraise (affinage)
- 1 houe maraîchère + 1 bineuse butteuse 2 rangs
- 1 herse plate, 1 herse étrille
- 1 semoir à bras, 1 semoir céréales, 1 planteuse PdT + poireaux
- 1 distributeur d'engrais, 1 désherbeur thermique
- 1 arracheuse à pomme de terre, 1 lame souleveuse
- 1 système de nappes chauffantes électriques
- 1 fourgon + 1 parapluie de marché ; 1 broyeur

Les locaux et les serres

- 300m² de bâtiment qui permet de loger tout le matériel
- 180 m² pour le stockage du petit matériel, l'espace « marché » et la préparation des paniers + 32 m³ de chambre froide
- 1500 m² de serres (3 tunnels de 9,3 x 50 m + 1 tunnel semis : 84 m²) serres avec aération latérale, grands dégagements sur les cotés et hauteur suffisante pour passage tracteur.

Une irrigation performante !

- 2 ha irrigable (2011, 2015 et 2016). De 1500 à 2000 m³ de consommation d'eau/an, branchement sur le réseau (appoint) + forage avec pompe immergée 12m³/h (2016).
- Les serres sont toutes équipées d'aspenseurs et de goutte à goutte.
- Pour le plein champs, 10 rampes d'aspersion déplaçables en 15 points (1250 m² de capacité par rampe).

CLES

- Des terrains plats, regroupés autour d'un bâtiment à la porte d'une ville (Dole), bénéficiant d'un climat favorable
- Dès l'installation, des investissements raisonnables mais suffisants pour assurer un volume de production conséquent. L'équipement de base est complété ensuite pour permettre un travail efficace et supportable (1 tunnel neuf/an, irrigation, tracteur, drainage ...).
- Une clientèle présente dès le départ grâce au système AMAP et l'accès à un marché de producteur.

HISTORIQUE :

- 2003/08 : bibliothécaire
- Mars 08 : stage découverte du métier chez un maraîcher bio
- Sept. 08 à juin 09 : formation BPREA maraîchage bio du CFFPPA de Montmorot, stage chez 4 maraîchers locaux du Jura.
- Juillet à octobre 09 ouvrier maraîcher
- 2009 : en septembre démarrage du parcours à l'installation.
- 2010 : passage en comité SAFER, attribution et signature du compromis de vente en mars, installation en novembre.
- 2010 : labour des terres dans l'été, 1ères plantations à l'automne.
- 2011 installation avec la DJA
- 2011 à 2013 implantation des serres
- 2014 à 2016 drainage 2 ha, forage et rampes d'arrosage

L'exploitation est située à Augerans en bordure de la forêt de chaux dans le Val d'Amour (Jura) à 12 Km de Dole et à une altitude de 230m. La pluviométrie est en moyenne de 900 mm / an

Les terres sont à 100 % de type limons blancs battants : 65% de limons, 20 % d'argile, 10 % de sable, présence de galets.

PH de 6 : obligation de chaulage tous les 5 ans (5T/ha)

La surface en maraîchage a été 100 % re-drainée en 2014 et 2015 en drains serrés (6m) avec graviers.

0,25 ha de légumes en rotation (1 lég. /an) :

- 2 années d'engrais vert à base de féverole
- **Légumes de plein champs** : oignons / PdT / salades / carottes / poireaux / betteraves / courges / choux / haricots grain
- **Blé**

10 ares de légumes (démarrage printemps)

15 ares de légumes sous serres (2 ou 3 lég. /an)

- 3 Serres organisées en 5 planches et en rotation sur 3 ans
- 25 espèces différentes dont par ordre de CA réalisé : tomate, PdT, courgettes, petits pois, salades...

10 ares de petits fruits et rhubarbe (3,5 ares de fraise)

Des planches permanentes et surélevées pour favoriser le ressuyage du sol, système de drainage sur les bords des tunnels.

LIMITES

- Des terrains hydromorphes qui posent problème les années humides ; des drains anciens qu'il a fallu renouveler (coût 20 K€ pour 2 ha).
- Une dépendance au départ à de la main d'œuvre bénévole d'appoint (famille, village).
- Peu de rentrée d'argent la première année alors qu'il faut mettre en place le cycle de production et investir, nécessité d'avoir un apport personnel.



Le travail du sol

- Depuis le départ, travail en planches annuelles (50 x 1,5 m) surélevées pour favoriser le ressuyage.
- Pas de labour, les planches sont travaillées à l'actisol (avec soc déchaumeur) à l'automne avec si possible, semis d'un engrais vert à base de graminées et/ou légumineuses (triticale/féverole ou trèfle) pour la rupture d'espèce.
- En début de saison sur sol ressuyé, épandage de 10 à 15 T/ha de compost de bovin (prestation de service).
- Si engrais vert, passage d'un broyeur puis de nouveau passage de l'actisol au printemps avec les dents de fissuration.
- Plusieurs passages répétés d'actisol avec ailettes en conditions ressuyées (désherbage).
- Juste avant implantation, épandage de guano (11-6-2) pour tous les légumes exigeants, puis passage actisol pour enfouir et fraise pour affiner la structure.
- Plantation mécanique des poireaux, patate (planteuse portée), le reste est planté à la main ou semé au semoir manuel.
- Sarclage mécanique 2 rangs de 70% des légumes, utilisation d'une sarceuse manuelle poussée (houe maraîchère). Binage manuel au couteau sur carotte avec main d'œuvre d'appoint.

La lutte contre les maladies et les insectes

Gestion des maladies

- **1- une rotation culturale optimisée** : l'objectif de Cédric sous serre est de tourner tous les 3 ans (impératif pour les tomates) et en extérieur d'avoir une rotation de 4 ans en incluant 2 années d'engrais vert et faux semis avant légumes, puis une céréale. Deux parcelles en herbe permettrait d'allonger encore la rotation
- **2- Choisir des variétés résistantes**
- **3- Ecartement des rangs (2*70 ou 3*35 cm)**
- **4- Utilisation de traitements naturels** à base de :
 - ❖ soufre contre oïdium (courgettes, petits pois, oignons... si besoin)
 - ❖ cuivre contre le mildiou en préventif sur pomme de terre, oignons, tomates

La lutte biologique contre les insectes avec Bacillus-Thuringiensis (BT)

- **Sur pomme de terre contre les doryphores** : Utilisation de BT (Success 4) à 20cl/ha
- **Sur chou contre la piéride** (si besoin) : Utilisation de BT (XenTari) à 0,5 kg/ha en fin d'été
- **Sur poireau contre la mouche** (si besoin) : Utilisation de « success 4 » (20 cl/ha) pendant le vol de la mouche

photos INRA



L'avis de l'expert

- la gestion de l'enherbement est un point clé du maraîchage en AB. Le choix de rotation de 4 ans avec 2 ans d'engrais vert permet de casser le cycle des adventices et en plus d'enrichir le sol en matière organique
- la pratique du faux-semis est également intéressante pour la gestion des adventices, si elle est réalisée correctement et au bon moment, voire répétée avant l'implantation de la culture
- la gestion du climat sous abri permet de limiter les risques ravageurs et maladies (ombrage des serres et bassinages en été, aération des tunnels...)

Léa Nisolle ingénieure DEPHY maraîchage CRAFC

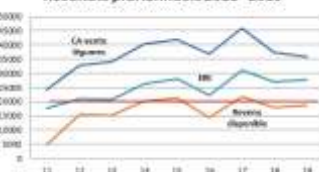
Les conseils de l'exploitant

- Éviter les terrains hydromorphes ou mals exposés.
- S'assurer d'avoir une surface suffisante (au moins 2,5 ha) pour effectuer des rotations d'au moins 4 ans.
- Tolérance zéro sur l'enherbement. Ne pas se laisser déborder, passer au maximum les outils à dent, et intervenir à la main en complément.
- L'activité maraîchère demande de la main d'œuvre d'appoint avec de la souplesse « météo ». La main d'œuvre salariée coûte avec peu de souplesse. L'idéal quand on démarre, c'est de pouvoir disposer comme moi d'un petit réseau de bénévoles dans le village. Etre dans une attitude positive donne confiance et les gens se proposent spontanément.

Compte de résultats 2011 à 2019					
	2011	2019	Moy 2011 à 2013	Moy 2014 à 2017	Moy 2018 à 2019
vente légumes	24179	35834	30297	41285	36550
aide PAC DPU /DPB	2271	2351	2398	2234	2351
crédit d'impôt bio	2500	3000	2500	2500	2750
aide certification bio		289			
Produits	28950	41474	35195	46019	41795
semences	1937	2650	2433	3479	2656
engrais traitements	1184	1156	1454	1458	1067
eau		45	1111	1119	67
Charges opérationnelles	3121	3851	4627	6056	3790
MSA (forfait--> microBA en 2018)	1479	3571	2060	3309	3652
rémunération du personnel		0	1606	1581	0
Charge personnel	1479	3571	3131	4890	3652
carburant, entretien	1882	2664	2343	2038	2432
petit matériel	1421	785	1604	2935	1720
assurances	1061	2096	1230	1689	2017
fermage, cotis, compta, taxes...	2297	811	2453	1576	887
Charges structures	6661	6356	7629	8237	7055
- Charges	11261	13778	15387	19183	14497
= EBE	17689	27696	19807	26836	27299
investissements	106000	737	42078	11925	369
-annuités d'exploitation	5538	8985	5514	7453	8985
-frais exceptionnel PDE Safer Notaire	8933				
+aide exceptionnelle PDE	1700				
= Revenu disponible	4918	18711	11882	19383	18314
+ annuités					
- amortissements	8371	10546	8949	11653	10961
- intérêts d'emprunt	1555	860	1396	1495	895
= Résultat d'exercice	530	16290	7052	13688	15443
Aides / EBE	27%	19%	25%	18%	19%
Taux d'endettement	53%	45%	46%	46%	46%
EBE / Produit	61%	67%	57%	58%	65%
RD / produit	17%	45%	32%	42%	44%

Inflexion de la stratégie en 2018 : Réduction volontaire de plus de 10% du chiffre d'affaire pour limiter le travail et la MSA.

Résultats pluriannuels 2011- 2019



Après la période de lancement de l'activité (2011-13) ; phase de Production intensive (2014-17) ; Réduction des charges depuis 2018 : intrants, arrêt salariat...



Après 10 ans d'installation, un EBE stabilisé à 27 K€ et un revenu disponible proche de 20 K€ avec un temps de travail estimé à 1600h. Des ratios de gestion excellents. Un taux d'endettement <50%. Un EBE/PB à 65% depuis 2ans !

Un système de vente reposant sur une AMAP et deux marchés

- AMAP des pommes d'Amour : 25 paniers – environ 15% de renouvellement/an (25 % du Chiffre d'affaire)
 - 8 chèques de mai à décembre sur 34 semaines de livraison
- Marché de Dole et d'Augerans les mardi et jeudi (70 % du chiffre d'affaire dont 1/3 sur site)
- Vente en magasin spécialisé BIO (5 % du CA)
- Fixation des prix en se basant sur les prix Biocoop et en discutant avec les autres maraîchers.

Les points de réussite

Après 9 ans d'activité, l'exploitation dégage une rentabilité suffisante pour permettre de faire vivre une famille. Les objectifs d'EBE du projet initial sont atteints. L'endettement est maîtrisé et le niveau d'équipement est satisfaisant : serres de 2011 à 2013, drainage en 2015 et forage en 2016. Depuis 2018, le changement de cap pour simplifier le système porte ses fruits en terme de diminution du temps de travail tout en maintenant le revenu disponible

Les projets d'amélioration

Pour sécuriser le système, le chiffre d'affaire doit se maintenir à plus de 35 000 € en contenant au maximum les charges. L'objectif est de se passer durablement de main d'œuvre salariée en réduisant encore la surface de légumes cultivés tout en maintenant le revenu disponible actuel. Sur la période 2018-2019, Cédric a réussi à réduire son temps de travail d'environ 10% autour de 1600 h annuel. Il s'agit de conforter ces résultats dans la durée.

Passer d'un projet... à sa réalisation !



Les étapes d'un parcours à l'installation réussi !

- ❑ Dès 2008, prise de contact avec l'AMAP de Dole et recherche active d'une structure foncière (bâtiment+ terrain) d'au minimum 2 ha avec de l'eau dans la région Doloise.
- ❑ En 2008/09, visite de 8 corps de ferme dont 2 proposées par la SAFER. Hésitation d'un an quant au site d'Augerans (problème prix et eau), visite d'une ferme maraîchère fonctionnant par adduction d'eau.
- ❑ Septembre 2009, démarrage du parcours à l'installation, rencontre d'un conseiller Point Info Installation à l'ODASEA, plusieurs rendez-vous en 2009 et 2010 jusqu'au PDE finalisant l'installation.
- ❑ Décembre 2009 : validation du PPP.
- ❑ Février mars 2010, stage préparatoire à l'installation (SCOPI).
- ❑ Mai 2010, attribution en comité SAFER du site d'Augerans, étude de marché prouvant la réalité d'une demande en légumes sur Dole et Dijon.
- ❑ juin 2010, stage « maîtriser la production légumière en AB ».
- ❑ Septembre 2010, validation du dossier, attribution de la DJA et du PRI.
- ❑ Novembre 2010, signature des baux, de la vente et constat d'installation.

Flux de trésorerie sur les 1^{er} mois de l'installation (€/HT)

Dépenses	nov-10	déc-10	janv-11	févr-11	mars-11	avr-11	mai-11	juin-11	juil-11	août-11	sept-11	oct-11	nov-11	déc-11	Total
Investissements	43612	19796	6470	588	9091	4176	6438	3658	3405			719	8304	455	106712
Achats			2025	1700	1914	273	511	197	1001	302	75	495	222	276	8991
Assurance	46	50	50	172	50	50	50	50	50	50	50	50	51	51	822
Annuités emprunts	313	307	403	401	401	401	401	401	401	472	469	469	469	469	5777
TVA/ Impôt							41					48			89
Prélèvements privés		6397	1702					3658				978	21	4000	16756
Total	43971	26550	10649	2861	11456	4901	7441	7964	4858	824	594	2759	9067	5251	139147
Recettes	nov-10	déc-10	janv-11	févr-11	mars-11	avr-11	mai-11	juin-11	juil-11	août-11	sept-11	oct-11	nov-11	déc-11	Total
Ventes							1240	1171	2337	3770	3662	2108	2393	3203	19885
Aides PAC														2271	2271
PRI (aide Région)			8000						5000						13000
DJA (aide Etat/UE)			13115												13115
Emprunt	43612	10000							6900						60512
Apport personnel	30000			2000	185		1702						5000		38887
Total	73612	10000	21115	2000	185	0	2942	6171	9237	3770	3662	2108	7404	5600	147807
solde fin de mois	29641	13091	23556	22696	11424	6524	2025	232	4611	7556	10625	9974	8311	8659	

L'avis de l'expert

Sur cette installation, l'apport personnel a été déterminant pour faire face au besoin de trésorerie : financement de la reprise, investissements, constitution du fond de roulement.

Les Aides publiques ont été perçues moins de 3 mois après l'installation et les prêts MTS-JA, dès l'installation constatée.

Les premières rentrées d'argent ont eu lieu 7 mois après l'installation à une période où la trésorerie d'exploitation allait commencer à se dégrader. Après 9 ans d'activité, on peut considérer que l'exploitant a réussi son pari !

Témoignage du producteur

« Bibliothécaire de formation, j'ai réalisé mon rêve de m'installer. Cela n'aurait pas été possible sans le soutien des consommateurs via le système AMAP et tous les accompagnements dont j'ai bénéficié. Après 5 ans d'activité, en 2013, j'ai atteint mon objectif de chiffre d'affaire prévisionnel malgré une année difficile. Grâce à mon apport personnel et aux aides publiques, je suis assez peu endetté malgré près de 150 000 € d'investissements cumulés, et même si je suis un peu en deçà du revenu espéré, je suis confiant pour l'avenir et arrive en phase de croisière ».